AGILIANCE
AUDIT

Association SOLIHA 25 – 21 - 90

30, rue du Caporal Peugeot

25 000 BESANCON

N° SIRET : 775 571 342 00077

Exercice 2025
(01/01/2025 – 31/12/2025)

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Établissement de Saône
2 rue de la Croix de Mission 25660 SAÔNE
03 81 25 56 37 - audit@agiliance.fr

Établissement de Vesoul
CS 90232 70004 VESOUL CEDEX
03 84 97 50 00 - audit@agiliance.fr

Établissement de Roche-lez-Beaupré
9 rue de Faltans 25220 ROCHE-LEZ-BEAUPRE
03 81 60 52 72 - audit@agiliance.fr

SAS au capital de 15 000 € - SIREN 818 047 987 - APE : 6920 Z - RCS BESANCON - Identification intracommunautaire FR 32 818 047 987
Société de Commissariat aux Comptes inscrite auprès de la cour d'Appel de Besançon et membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Besançon-Dijon

Association SOLIHA 25 – 21 - 90

30, rue du Caporal Peugeot

25 000 BESANCON

N° SIRET : 775 571 342 00077

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

A l'assemblée générale de l'association SOLIHA 25 – 21 – 90,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association SOLIHA 25 – 21 -90 relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des évènements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.
Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son activité.
  Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.
  S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saône, le 21 Juillet 2026
Le Commissaire aux Comptes

SAS AGILIANCE AUDIT,
Représentée par :
Alexine GOUX
Associée signataire

AGILIANCE AUDIT
2 rue de la Croix de la Mission
25660 SAÔNE
audit@agiliance.fr
Siren 818 047 987
TVA FR 32 818 047 987

AGILIANCE AUDIT

Bilan Actif

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement	10 610		10 610	10 610
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires	245 659	217 164	28 494	43 028
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	455 713		455 713	455 713
	Constructions	7 276 373	4 065 386	3 210 987	3 498 682
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	10 277	8 703	1 574	235
	Autres immobilisations corporelles	568 016	477 810	90 207	120 192
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	8 585		8 585	7 085
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	130		130	130
	Prêts	104 957		104 957	92 871
	Autres immobilisations financières	9 338		9 338	21 411
	TOTAL (I)	8 689 658	4 769 063	3 920 595	4 249 957
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	837		837	630
	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés	696 637	13 149	683 489	765 203
	Autres créances	2 436 077	1 222	2 434 855	4 021 293
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	1 568 548		1 568 548	1 571 588
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	61 837		61 837	32 157
	TOTAL (II)	4 763 936	14 371	4 749 565	6 390 870
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	13 453 594	4 783 434	8 670 160	10 640 828

(1) dont droit au bail	
(2) dont à moins d'un an	2 105
(3) dont à plus d'un an	

ENGAGEMENTS RECUS

Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents - autorisés par l'organisme de tutelle

Dons en nature restant à vendre

Bilan Passif

		31/12/2025	31/12/2024
Fonds associatifs	**Fonds propres**		
	Fonds associatifs sans droit de reprise	2 302 658	2 302 658
	Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau	(498 648)	
	Résultat de l'exercice	(386 455)	(498 648)
	Total des fonds propres	**1 417 555**	**1 804 010**
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	- Apports		
	- Legs et donations		
	- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Droits des propriétaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	69 279	72 793
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds associatifs	**69 279**	**72 793**
	Total des fonds associatifs	**1 486 834**	**1 876 803**
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	138 382	197 631
	Total des provisions	**138 382**	**197 631**
Fonds dédiés	Sur subventions de fonctionnement		
	Sur dons manuels affectés		
	Sur legs et donations affectés		
	Total des fonds dédiés		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 652 071	3 306 408
	Emprunts et dettes financières divers	272 998	268 262
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	201 368	107 356
	Dettes fiscales et sociales	825 828	669 103
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		29 296
	Autres dettes	2 907 021	3 952 505
	Produits constatés d'avance	185 658	233 464
	Total des dettes	**7 044 943**	**8 566 393**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**8 670 160**	**10 640 828**
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(386 455,07)	(498 648,45)
	(1) Dont à moins d'un an	5 878 999	7 134 460
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	1 051 371	1 420 606

AGILIANCE AUDIT

Compte de Résultat

1/2

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations		
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	3 420 995	3 757 761
	dont parrainages	150 489	301 838
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions	1 362 207	1 355 150
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	59 459	111 996
	Utilisations des fonds dédiés		
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	70 000	
	Autres produits	346 442	338 887
	Total des produits d'exploitation	**5 259 102**	**5 563 795**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stocks		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes	1 087 486	1 363 232
	Aides financières	120 821	
	Impôts, taxes et versements assimilés	323 279	353 095
	Salaires	2 709 871	2 915 650
	Cotisations sociales	1 049 757	1 051 102
	Dotation aux amortissements et dépréciations	284 835	305 078
	Dotation aux provisions		
	Reports en fonds dédiés		
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
	Autres charges	30 900	13 312
	Total des charges d'exploitation	**5 606 948**	**6 001 469**
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**(347 847)**	**(437 674)**

AGILIANCE AUDIT

Compte de Résultat

2/2

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
	RESULTAT D'EXPLOITATION	(347 847)	(437 674)
PRODUITS FINANCIERS	De participation D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur dépréciations et provisions Différences positives de change Produits des immobilisations financières cédées Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie	10 843	29 586
	Total des produits financiers	10 843	29 586
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Valeurs comptables des immobilisations financières cédées Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie	49 452	83 024
	Total des charges financières	49 452	83 024
	RESULTAT FINANCIER	(38 609)	(53 438)
	RESULTAT COURANT avant impôts	(386 455)	(491 112)
	Produits exceptionnels		46 358
	Charges exceptionnelles		53 894
	RESULTAT EXCEPTIONNEL		(7 536)
	Participation des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices		
	TOTAL DES PRODUITS TOTAL DES CHARGES	5 269 945 5 656 400	5 639 739 6 138 388
	EXCEDENT ou DEFICIT	(386 455)	(498 648)

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations		
Personnel bénévole		
TOTAL		

AGILIANCE AUDIT

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **8 670 160** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **5 269 945** euros et un total **charges** de **5 656 400** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **-386 455** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Première application du règlement ANC 2022-06

À compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2025, l'association applique le règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers. Conformément aux dispositions de l'article 27 du règlement, cette première application est mise en œuvre de manière prospective. Elle constitue un changement de réglementation ayant une incidence sur la présentation des comptes annuels de l'exercice. Les paragraphes ci-après présentent les informations pertinentes et nécessaires à la compréhension des changements induits.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en-cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en-cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Principaux changements suite à l'application du règlement ANC 2022-06

Les principaux changements concernent :

- Le reclassement des quotes-parts de subventions d'investissement virées au résultat en subventions d'exploitation.
- L'intégration des résultats de cession d'immobilisations dans le résultat d'exploitation.
- La suppression des charges et produits exceptionnels : réaffectation en autres charges ou autres produits.
- La suppression des transferts de charges
  - reclassement au crédit des comptes 64 des remboursements liés aux dépenses de personnel.
  - reclassement en autres produits des remboursements d'assurance

Règles et Méthodes Comptables

Continuité d'exploitation

Le Conseil d'administration a procédé à une appréciation de la capacité de l'association à poursuivre son activité.
Cette appréciation tient compte notamment de la situation financière de l'association, marquée par un résultat déficitaire et des tensions ponctuelles de trésorerie. Toutefois, au regard des perspectives de poursuite de l'activité, des ressources prévisionnelles attendues, des mesures de gestion mises en œuvre, le Conseil d'administration considère que l'hypothèse de continuité d'exploitation demeure appropriée.
En conséquence, les comptes annuels ont été établis selon le principe de continuité d'exploitation.

AGILIANCE AUDIT

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	10 610					10 610
	Autres	229 901		15 758			245 659
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	240 511		15 758			256 269
CORPORELLES	Terrains	455 713					455 713
	Constructions sur sol propre	6 243 084		5 696		176 602	6 072 178
	sur sol d'autrui	1 157 603		46 593			1 204 195
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	8 387		1 890			10 277
	Instal., agencement, aménagement divers	57 584		3 083		5	60 662
	Matériel de transport	2 799					2 799
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	502 791		1 765			504 556
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations grévées de droits						
	Immobilisations corporelles en cours			13 615		13 615	
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 427 961		72 641		190 222	8 310 380
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	7 085		1 500			8 585
	Autres titres immobilisés	130					130
	Prêts et autres immobilisations financières	114 282		32 358		32 346	114 295
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	121 497		33 858		32 346	123 010
	TOTAL	8 789 969		122 257		222 568	8 689 658

AGILIANCE AUDIT

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	186 873	30 291		217 164
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	186 873	30 291		217 164
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre	3 055 375	188 962	55 781	3 188 556
	sur sol d'autrui	846 630	30 200		876 830
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	8 152	551		8 703
	Autres instal., agencement, aménagement divers	31 467	3 185		34 652
	Matériel de transport	1 992	560		2 552
	Matériel de bureau, mobilier	409 522	31 083		440 605
	Emballages récupérables et divers				
	Immobilisations grevées de droits				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 353 139	254 542	55 781	4 551 899
	TOTAL	4 540 012	284 833	55 781	4 769 063

GILIANCE AUDIT

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires		197 631	59 249	138 382
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	197 631	(197 631)		
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	197 631		59 249	138 382
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation				
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	13 359		210	13 149
	Autres	1 222			1 222
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	14 581		210	14 371
	TOTAL GENERAL	212 212		59 459	152 753
	Dont dotations et reprises : - d'exploitation			59 459	
	Dont dotations et reprises : - financières				
	Dont dotations et reprises : - exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts	104 957		104 957
	Autres immobilisations financières	9 338		9 338
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	696 637	696 637	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	461	461	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 897	4 897	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	13 213	13 213	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	45 424	45 424	
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	2 372 081	2 372 081	
	Charges constatées d'avance	61 837	61 837	
	TOTAL DES CREANCES	3 308 846	3 194 551	114 295
	Prêts accordés en cours d'exercice	24 120		
	Remboursements obtenus en cours d'exercice	12 034		
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

AGILIANCE AUDIT

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	1 051 371	1 051 371		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	1 600 699	434 755	574 092	591 853
	Emprunts et dettes financières divers	272 998	272 998		
	Fournisseurs et comptes rattachés	201 368	201 368		
	Personnel et comptes rattachés	240 876	240 876		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	435 140	435 140		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	93 031	93 031		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	56 780	56 780		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	2 907 021	2 907 021		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	185 658	185 658		
	TOTAL DES DETTES	7 044 943	5 878 999	574 092	591 853
	Emprunts souscrits en cours d'exercice	190 000			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	476 537			
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Variation des Fonds Propres

	Fonds propres clôture 31/12/2024	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2025
Fonds propres sans droit de reprise	2 302 658				2 302 658
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves					
Autres réserves					
Report à nouveau		(498 648)			(498 648)
Excédent ou déficit de l'exercice	(498 648)	498 648		386 455	(386 455)
Situation nette	**1 804 010**			**386 455**	**1 417 555**
Droits des propriétaires					
Fonds propres consomptibles					
Subventions d'investissement	72 793		1 083	4 597	69 279
Provisions réglementées					
TOTAL	**1 876 803**		**1 083**	**391 052**	**1 486 834**

AGILIANCE AUDIT

Tableau de suivi des fonds dédiés

I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant à engager en fin d'exercice D=A-B+C
Fonds dédiés				
TOTAL				

II - RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant à engager en fin d'exercice D=A-B+C
Dons manuels				
Total				
Legs et donations				
Total				
TOTAL				

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		61 837	61 837
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			61 837

AGILIANCE AUDIT

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2025
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION		185 658	185 658
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			185 658

AGILIANCE AUDIT

Evaluation des contributions volontaires en nature

Répartition par nature de produits	31/12/2025	31/12/2024
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
Total		

Répartition par nature de charges	31/12/2025	31/12/2024
Secours en nature (alimentaires, vestimentaires, ...)		
Mise à disposition gratuite de biens (locaux, matériels, ...)		
Prestations		
Personnel bénévole		
Total		

AGILIANCE AUDIT

Mention expresse (art.1727 II-2 du CGI)

Annexe libre

DETAIL DES SUBVENTIONS

Collectivités

DEPARTEMENT DU DOUBS ..... 121 952 €

DEPARTEMENT DE LA COTE D'OR ..... 176 489 €

DIJON METROPOLE ..... 86 500 €

Diverses communes du DOUBS ..... 256 €

Organismes

Fédération SOLIHA ..... 2 000 €

CAF (COTE D'OR) ..... 15 000 €

Autres

ETAT (DDTESP COTE D'OR) ..... 125 000 €

ETAT (DDTESP DOUBS) ..... 818 746 €

ETAT (ASP) ..... 11 667 €

TOTAL ..... 1 357 610 €

AGILIANCE AUDIT

Engagements financiers

	31/12/2025	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Cf. état Engagements financiers - Avals, cautions et garanties			530 826
			530 826
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)			530 826
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			
Les filiales			
Les participations			
Les autres entreprises liées			

AGILIANCE AUDIT

Détail - Avals, cautions et garanties

Engagements financiers - Avals, cautions et garanties	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Caution solidaire Ville de Besançon / Emprunt CRCA		43 616
Caution solidaire Département Doubs / Emprunt CRCA		43 616
Caution solidaire Ville de Besançon / Emprunt Crédit Mutuel		142 038
Caution solidaire Département Doubs / Emprunt Crédit Mutuel		142 038
Emprunt garanti par l'Etat / Crédit Mutuel		159 516
Totalisation		530 826

AGILIANCE AUDIT

Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Nat. Dette	Nature de la Garantie	Org. Bénéficiaire	Montant début	31/12/2025
Emprunts	HYPOTHEQUE IMMOBILIERE	CREDIT MUTUEL	190 000	172 394
Emprunts	HYPOTHEQUE IMMOBILIERE	CREDIT MUTUEL	200 000	79 363
Emprunts	HYPOTHEQUE IMMOBILIERE	CREDIT MUTUEL	500 000	431 702
Emprunts	PRIVILEGE DU PRETEUR DE DENIERS	CREDIT MUTUEL	100 000	
Emprunts	PRIVILEGE DU PRETEUR DE DENIERS	CREDIT MUTUEL	250 000	145 169
Emprunts	HYPOTHEQUE IMMOBILIERE	CREDIT MUTUEL	190 000	190 000
		TOTAL	1 430 000	1 018 628

AGILIANCE AUDIT

Filiales et participations

A. Filiales (plus de 50%)
B. Participations (10 à 50%)

31/12/2025	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus		Montant net des prêts et avances consentis par la sté
			Brute	Nette	
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale					
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales					
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
SARL B2EC	88 125	32,70	4 905		
SICA JURA	(191 396)	13,80	2 070		
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations					
C. Total des filiales et des participations (A + B)					

	Montant des engagements donnés par la sté	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société	Observations
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale					
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales					
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
SARL B2EC		467 111	14 175		
SICA JURA		315 561	6 048		
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations					
C. Total des filiales et des participations (A + B)					

AGILIANCE AUDIT